

Pierre Singaravelou, *Professer l'Empire, « les sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, 409 p.

Pierre Guillaume

Issu d'une thèse de doctorat menée à bien sous la direction de Christophe Charle, cet ouvrage confirme toutes les qualités de l'auteur révélées par les précédents sur *L'École française d'Extrême-Orient* (1999), et *L'Empire des géographes* (2008). Jeune maître de conférences à Paris 1 Sorbonne, Pierre Singaravelou se confirme ici comme un chercheur déjà chevronné mais dont la curiosité n'a pas encore été émoussée par l'érudition et la fermeté parfois hardie du propos par la bienséance universitaire. La construction de l'ouvrage est tout aussi classique que rigoureuse ; la première partie portant sur « l'institutionnalisation des sciences coloniales » est une analyse de la constitution empirique des connaissances sur le monde colonial et la mise en place, souvent chaotique, des institutions ou organismes divers qui les mettent au rang de leurs préoccupations sans toujours en faire leur centre d'intérêt exclusif. Pour se faire comprendre l'auteur doit préciser le contexte dans lequel ces organismes naissent, se développent ou meurent. Si une large place est faite aux grandes institutions tout à la fois parisiennes et nationales comme l'École coloniale créée en 1889 après des années de gestation houleuse ou l'Académie des Sciences coloniales qui naît dans un climat beaucoup plus serein en 1922, des créations provinciales retiennent aussi l'attention, qu'il s'agisse de celles de Bordeaux, de Marseille, de Lyon ou encore du Havre, où convergent, au moins pour un temps, les efforts d'hommes d'affaires, de politiques, de militaires, de fonctionnaires coloniaux, d'universitaires parfois de missionnaires. Ces institutions sont soutenues dans leurs efforts par les groupes de pression nationaux que sont notamment le « parti colonial » réunissant des parlementaires de familles différentes sous la férule d'Eugène Étienne sur lequel l'auteur s'attarde assez peu tandis qu'il est plus prolix sur l'Union coloniale fondée en 1893 par Joseph Chailley-Bert comme sur la Ligue maritime et coloniale fondée en 1921 et ayant vocation de fédérer les sociétés pré-existantes. Ces organismes font connaître leurs buts par leurs publications comme la *Dépêche coloniale* créée en 1896 et attirent des éditeurs comme Larose ou Challamel qui deviennent les spécialistes des ouvrages traitant de l'Empire.

L'enjeu majeur des débats qui divisent les milieux intéressés par la colonisation, et tout particulièrement les universitaires, opposent ceux qui prônent l'autonomie d'une science coloniale, qui demandent notamment la création de chaires spécifiques dans les universités, qui ont défendu la création de l'École coloniale et ceux qui voient les enseignements portant sur les colonies comme une simple dimension s'ajoutant aux disciplines préexistantes, ce qui fut la position de l'École libre des sciences politiques d'Émile Boutmy. Cet affrontement ne facilita pas le développement des enseignements coloniaux et Pierre Singaravelou clôt sa première partie par un

chapitre sur « la crise de l'enseignement supérieur colonial » aggravée par le manque de débouchés pour ceux qui l'avaient suivi, alors que bien des postes importants de l'administration coloniale étaient donnés à des individus sans formation adéquate mais bénéficiant d'appuis importants notamment radicaux.

La deuxième partie de l'ouvrage met entre parenthèses ce débat fondamental sur l'existence même d'une science coloniale et étudie comment différentes disciplines ont investi ce domaine qui leur était nouvellement ouvert. Sont successivement évoqués les cas de « la géographie coloniale », de « l'historiographie coloniale », « de la législation et économie coloniale », enfin, de la « psychologie coloniale ». Il s'agit là de choix restrictifs qui s'expliquent par le fait que l'auteur ait dû « en raison de contraintes éditoriales supprimer la troisième partie de cette étude sur les usages sociaux et politiques de la science coloniale ». C'est donc en lui accordant toutes les excuses que l'on regrettera que l'auteur ait si peu parlé de l'évangélisation sous ses différentes formes largement traitée par ailleurs il est vrai, et, surtout, qu'il ait passé totalement sous silence le rôle de la médecine coloniale et des médecins en qui on peut voir des acteurs essentiels de la colonisation d'une part, de l'intérêt nouveau pour les mondes exotiques d'autre part comme l'incite notamment à le faire la thèse de Laurence Monnais-Rousselot sur la médicalisation de l'Indochine.

Le chapitre traitant de « l'empire des géographes » rejette l'idée affirmée à l'heure des études post-coloniales voulant que la géographie ait été « la science de l'impérialisme », entendons sa caution scientifique, ce qui est ignorance délibérée de sa diversité. Portée conjointement par le développement des connaissances et le patriotisme, la géographie coloniale est de plus en plus largement enseignée. En 1885, Marcel Dubois dont l'influence allait être considérable au point d'être vu comme le fondateur de la géographie coloniale universitaire, est chargé d'un cours à la Sorbonne. La géographie coloniale est enseignée à l'École coloniale où elle est l'un des fondements de la formation, comme à Bordeaux où œuvre Pierre Gourou et où sont publiés les *Cahiers d'Outre-mer* ainsi qu'à Alger. Les *Annales de géographie* fondées par Vidal de la Blache lui ouvrent largement ses colonnes mais des divisions apparaissent bientôt, les unes idéologiques entre le conservateur Dubois et le plus progressiste Vidal de la Blache, les autres scientifiques entre vidaliens privilégiant le milieu et ceux qui refusent ce déterminisme. Ces prises de position ne vont pas sans choix idéologiques ou corporatifs. L'auteur conclut son chapitre sur la géographie en écrivant que « la tropicalité, en maintenant les colonisés dans leur torpeur primitive, justifie à la fois la colonisation et l'œuvre géographique ».

L'histoire coloniale ne se fraie que difficilement une voie universitaire dans la mesure même où on admet mal que les peuples colonisés aient eu une histoire. Une œuvre fondatrice aurait été *l'Histoire de l'Afrique du Nord* publiée par Charles-André Julien en 1931. L'histoire des colonies reste durablement entachée par des pratiques commémoratives rendant hommage à des héros français. L'École des Annales dit l'auteur « porte un regard ambigu sur la science coloniale » et Fernand Braudel devait avouer n'avoir pas compris à une certaine période de sa vie « le drame social, politique, colonial qui était cependant sous ses yeux ». Le héraut du renouveau de la discipline, dit Pierre Singaravelou, est Georges Hardy, personnage fort complexe, qui donne à la fameuse école sénégalaise William Ponty son essor mais qui a terminé sa carrière comme recteur d'Alger totalement soumis aux directives de Vichy. Il dit la nécessité d'écrire une histoire africaine s'inscrivant dans le long terme et l'obligation

de renouveler les méthodes notamment par le recours l'histoire orale. D'autres disent leur souci, pour comprendre l'histoire des pays colonisés, de ne pas dissocier histoire et sociologie et ethnographie et, l'histoire coloniale ouvre ainsi des champs nouveaux à la recherche.

Le chapitre consacré au gouvernement colonial est moins fouillé que les deux précédents, l'auteur étant sans doute ici moins à l'aise. La colonisation met en défaut toute prétention à l'universalisme juridique, impose la spécificité du droit colonial, affronte la doctrine juridique à la pratique administrative. On écrit certes en France d'énormes traités de droit colonial qui ne permettent que fort mal de concilier le principe d'égalité avec les réalités de sociétés fondées sur l'inégalité comme le montre fort bien la thèse d'Emmanuelle Saada. Quant aux économistes que leur libéralisme aurait dû porter à condamner une colonisation difficilement conciliable avec le libre-échange, à la suite de leur maître à penser Paul Leroy-Beaulieu, ils se sont pliés à des impératifs conjoncturels.

« Science éphémère » la psychologie coloniale, nourrie notamment d'œuvres romanesques, ne peut que difficilement prétendre à la rigueur scientifique mais elle est effort pour comprendre les colonisés que l'on retrouve chez Georges Balandier ou chez Robert Delavignette mais elle est aussi porteuse de risque de dérives racistes.

Dans une conclusion très nuancée, très « distanciée » même par rapport à son sujet ce qui est rare, Pierre Singarvelou écrit : « Tandis qu'aucune "nouvelle science coloniale" n'est véritablement fondée, chaque discipline développe une branche coloniale. La III^e République correspond donc à ce que nous pouvons appeler le "moment colonial" de l'histoire des sciences humaines. »